

# Vous rencontrez des difficultés d'accès à l'emploi ?

## Pensez au PLIE

### Qu'est-ce-que c'est ?

Le PLIE vous propose un accompagnement individualisé dans votre projet de retour à l'emploi durable.

### Puis-je en bénéficier ?

Vous résidez dans l'une des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération, vous êtes à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an et/ou vous rencontrez une difficulté particulière pour retrouver un emploi durable, votre participation au PLIE peut être possible.

### Contacts et informations

#### Vienne Condrieu Agglomération

Au siège  
Espace Saint-Germain  
Bâtiment Antarès  
30, avenue Général-Leclerc  
BP 263 - 38217 Vienne Cedex  
☎ 04 27 87 80 07

À la Maison des Services Publics  
1, place des Droits de l'Homme  
69420 Condrieu  
☎ 04 87 59 00 01

[emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### Référents PLIE

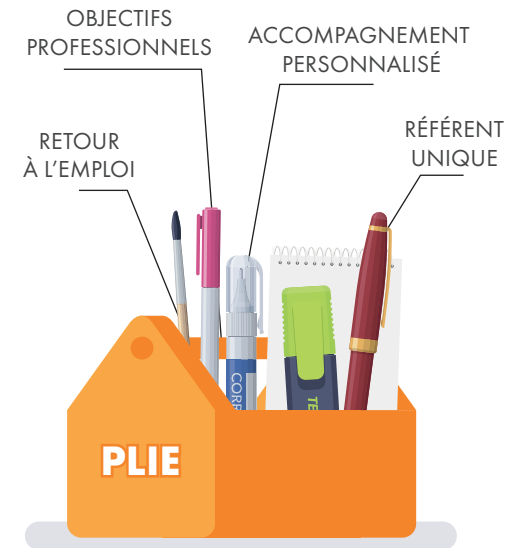
**ACFAL Formation**  
Immeuble Odyssee  
49, avenue Marcellin-Berthelot  
38200 Vienne  
☎ 04 28 73 00 40

**ALYNEA**  
Maison des Services Publics  
1, place des Droits de l'Homme  
69420 Condrieu  
☎ 04 87 59 00 01

# PLIE

## LE PLAN LOCAL

### POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI



**Un accompagnement personnalisé  
pour favoriser votre accès à l'emploi durable**

Le PLIE est un dispositif porté par

Le PLIE bénéficie du soutien financier de



Ce projet est cofinancé  
par le Fonds social européen  
dans le cadre du programme  
opérationnel national « Emploi  
et Inclusion » 2014-2020

Vienne  
Condrieu  
Agglomération

# Votre parcours dans le PLIE en 5 étapes



## ÉTAPE 1

Bienvenue dans le PLIE

Suivant votre lieu de résidence, soit vous participez à une information collective, soit vous êtes reçu individuellement, puis vous rencontrez votre référent de parcours.



## ÉTAPE 2

Fixez votre objectif professionnel

- Obtenir un emploi durable.
- Bénéficier d'une formation qualifiante.
- Créer votre activité.



## ÉTAPE 3

Réalisez votre plan d'action

Avec votre référent, vous mettez en place différents moyens pour atteindre votre objectif professionnel (*stages en entreprises, habilitations, ateliers « informatique », aide à la préparation d'un entretien d'embauche...*)



## ÉTAPE 4

Atteignez votre objectif

Grâce à votre motivation et l'accompagnement de votre référent de parcours, vous avez réussi à accomplir votre plan d'action et avez ainsi atteint l'objectif que vous vous étiez fixé.



## ÉTAPE 5

Bonne route !

Bravo, vous avez atteint votre objectif, vous sortez du PLIE !